

ATTESTATION SUR L'HONNEUR – PROFESSION NON SALARIÉE
KILOMETRAGE EFFECTUE DANS LE CADRE DE L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE
AIDE A L'ACHAT OU A LA LOCATION D'UN VEHICULE PEU POLLUANT – Décret
n°2018-1318 du 28 décembre 2018

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Domicilié (e) :

.....

Atteste :

- Etre affilié à la Sécurité sociale des indépendants dont je joins mon attestation d'affiliation de l'année 2019 ;
- Effectuer plus de 12 000 km par an avec mon véhicule personnel dans le cadre de mon activité professionnelle. À ce titre, j'ai effectué km durant l'année 2018.

OU (rayer la mention inutile)

- Effectuer plus de 30 kilomètres (suivant le kilométrage le plus court indiqué sur le site : www.viamichelin.fr/) depuis mon domicile avec mon véhicule personnel pour rejoindre mon lieu de travail à l'adresse suivante :
- ;

J'atteste également savoir que la détention de faux documents, le mensonge lors d'une démarche administrative et la rédaction de fausses attestations constituent des délits punis par la loi et avoir connaissance des sanctions auxquelles je m'expose en cas de mensonge lors d'une telle démarche administrative :

- paiement de dommages-intérêts ;
- jusqu'à 2 ans de prison ;
- jusqu'à 30 000 € d'amende.

Fait à, le / /

Signature :